

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 12 avril 2021 par à huis clos à dix-neuf heures.

Sont présents à cette réunion :

Margaret Hackett
Salomon Grenier
Elizabeth Thériault
Lida Francoeur
Larry Dow

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

045-2021

RÉUNION À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 525-2021 du 7 avril 2021 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 16 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2021-021, daté du 5 avril 2021, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

046-2021

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

047-2021

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 3 ET DU 8 MARS 2021

Il est proposé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 3 et du 8 mars 2021 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

048-2021

COMPTES

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au montant de \$22 666.33 pour le mois de mars 2021 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sylvie Francoeur, directrice générale

Adoptée

049-2021

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE ÉLUE RESPONSABLE DU DOSSIER AÎNÉ(E)S

Attendu que la municipalité de Hope Town a signifié au ministère de la Santé et des Services Sociaux (résolution 101-2019 adhésion demande collective) son intention de participer à la demande collective coordonnée par la MRC de Bonaventure pour un soutien financier et technique pour doter la MRC d'une politique et d'un plan d'action en faveur des aîné(e)s et élaborer ou mettre à jour ceux des municipalités locales via le programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés.

Attendu que le ministère de la Santé et des Services Sociaux demande à chaque municipalité participant à la demande collective de nommer une personne élue responsable du dossier Aîné(e)s;

En conséquence, il est proposé par Salomon Grenier et résolu unanimement :

Que la mairesse, Linda MacWhirter, soit nommée responsable du dossier Aîné(e)s pour la municipalité de Hope Town;

Que cette personne collabore aux travaux d'élaboration de la politique et du plan d'action en faveur des aîné(e)s à l'échelle de la MRC de

Bonaventure et d'élaboration/mise à jour de la politique et du plan d'action en faveur des aîné(e)s de la municipalité;

Que la présente résolution soit transmise à la MRC de Bonaventure afin de l'inclure à la demande collective de soutien financier et technique via le programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés du Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Adoptée

050-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-01 POUR LES AUTORISATIONS ET BRIS SUR LES ROUTES MUNICIPALES OCCASIONNÉS PAR DES TRAVAUX FORESTIERS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN

CONSIDÉRANT la loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Hope Town investit des sommes d'argent importantes pour maintenir ses routes en bon état;

CONSIDÉRANT QUE lors de travaux forestiers, la machinerie utilisée opère dans ces routes;

CONSIDÉRANT QUE lors de travaux forestiers, les camions servant aux transports des bois récoltés utilisent ces routes;

CONSIDÉRANT QUE des dommages considérables sont causés lors de ces opérations;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance spéciale du 8 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Salomon Grenier, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la Municipalité de Hope Town adopte le règlement 2021-01 pour les autorisations et bris sur les routes municipales occasionnés par des travaux forestiers sur le territoire de la Municipalité de Hope Town.

Adoptée

051-2021

PROJET RURAL 2021

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité du conseil que la municipalité retient les services de Projet Rural pour nous assister avec les recherches de fonds et avec les divers programmes de financement pour des projets de développement tant que municipal qu'en partenariat avec d'autres municipalités.

Adoptée

052-2021

FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise la directrice générale à suivre la formation sur la Loi 67.

Adoptée

053-2021

**AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÉGLEMENT 2021-02 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2011.09.100B « RÉGLEMENT DE ZONAGE » DE
LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN - CHAPITRE 4 – DISPOSITIONS
RELATIVES AU ZONAGE– SECTION 13 - IMPLANTATION DE BÂTIMENTS
ACCESSOIRES**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Salomon Grenier, conseiller, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-02 concernant les dérogations mineures

Adoptée

054-2021

**ADOPTION DU PROJET DE RÉGLEMENT 2021-02 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2011.09.100B « RÉGLEMENT DE ZONAGE » DE
LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN - CHAPITRE 4 – DISPOSITIONS
RELATIVES AU ZONAGE– SECTION 13 - IMPLANTATION DE BÂTIMENTS
ACCESSOIRES**

Il est proposé par Larry Dow, appuyé par Margaret Hackett et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de la municipalité de Hope Town que le 1^{er} projet de Règlement numéro 2021-02 modifiant le Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

Adoptée

055-2021

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS
PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE
(PPA-CE 2021)**

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse les travaux de réparations sur le Rang Petit-3. Le montant alloué par la municipalité pour ce projet incluant la subvention est de \$4000.00

Adoptée

056-2021

**AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÉGLEMENT 2021-03 POUR
LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS MODIFIANT LE RÉGLEMENT NUMÉRO
2011-09-100B « RÉGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE
HOPE TOWN**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Lida Francoeur, conseillère, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-03 modifiant le Règlement #2011-009-100B « Règlement de zonage » concernant la grille des spécifications.

Adoptée

057-2021

**DÉPÔT ET ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÉGLEMENT NUMÉRO 2021-03
DE LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS MODIFIANT LE RÉGLEMENT
NUMÉRO 2011-09-100B « RÉGLEMENT DE ZONAGE » DE LA
MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des membres du Conseil de la municipalité de Hope Town

que le 1^{er} projet de Règlement numéro 2021-03 modifiant le Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

Adoptée

058-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 20h36.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Maire

Sylvie Francoeur
Directrice générale